

## Formation Initiale Acteur « PRAP IBC »

### (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Industrie, BTP, Commerce et Activité de Bureau)

#### **Objectif de la formation :**

Elle vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

Il s'agit de tous les secteurs au sein desquels des activités physiques imposent des déplacements, des manipulations d'objets répétitives ou occasionnelles, des manutentions manuelles, ou des secteurs au sein desquels des activités de type administratif impliquent un travail à composante principale statique, engendrant des postures contraignantes (exemple : travail devant écran de visualisation).

**Durée :** 2 Jours (14h de présentiel)

Peut-être séquencé par 4 demi-journées selon les contraintes d'organisation de l'établissement demandeur

**Public Concernée :** Tous Publics

**Nombre de Stagiaires :** de 4 stagiaires à 10 stagiaires **Maximum**

**Pré - requis :** Formation la Journée « Dirigeants » effectué par le chef d'entreprise ou un représentant (**recommandation**) + Visite de l'entreprise

**Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :** pour toute personne en situation de handicap, un contact sera pris en amont pour l'organisation de l'action de formation.

**Coût de la formation :** Sur Devis

#### **Compétences Développées :**

<b>Domaine de Compétence 1</b>	Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
<b>Domaine de compétence 2</b>	Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
<b>Domaine de compétence 3</b>	Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

#### **Contenu de la formation :**

- Enjeux de la démarche PRAP et de la prévention
- Anatomie et pathologies
- T.M.S. & Maladies Professionnelles
- Descriptions et Interactions des situations de travail
- Principes généraux de prévention
- Principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts
- Observation et analyses de situation (étude de cas)

#### **Méthodes pédagogiques :**

- Exposé/ Débats
- Analyse de situation de travail
- Proposition de pistes d'améliorations
- Application sur différents objets et au(x) poste(s)
- Evaluations formative et certificative

### **Modalité de Certification :**

- Formateur Acteur PRAP IBC formé et certifié par l'INRS.
- L'évaluation formative est effectuée tout le long de la formation et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V8 – 04/2019 en vue de la délivrance du certificat Acteur PRAP IBC valable 24 mois, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation et réussi l'épreuves certificatives.
- *Avant la fin de cette période de validité, l'acteur PRAP IBC doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois.*
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.